



COSNE-COURS-SUR-LOIRE

PROJET DE REVITALISATION ET AMBITIONS

Cosne-Cours-sur-Loire reconnue à la fois pour son rôle de centralité et de proximité, riche d'un patrimoine historique et naturel de qualité, a été labellisée Action Cœur de Ville en 2018.

À ce titre, la reconquête du cœur de ville constitue un projet marqué par une stratégie multithématique de revitalisation.

Les objectifs de revitalisation portés par la municipalité de Cosne visent à :

- **maintenir l'économie présentielle** du centre-ville en resserrant et concentrant le linéaire commercial. Afin d'être un levier la Ville a récemment procédé à l'acquisition de la Galerie de la Loire afin de pratiquer des loyers modérés pour les créateurs locaux.
- **accélérer et favoriser l'implantation d'entreprises** qui placent au cœur du développement local le commerce et l'artisanat de centre-ville. Comme l'illustre la tenue du concours **Mon Centre-Ville A un Incroyable Commerce** : cet événement local a permis l'installation de 10 commerces sur les 11 porteurs de projets inscrits.

• **protéger et valoriser l'identité bâtie** de la ville afin de renforcer son attractivité résidentielle.

• donner envie d'**habiter le centre-ville** à travers une offre diversifiée de logements et de services qui puissent répondre à la demande des jeunes, familles et personnes âgées.

• faire du centre-ville un **espace de proximité apaisé**, facilitant les rencontres et les échanges. Pour ce faire, la Ville **piétonnise** une rue commerçante lors du marché du dimanche matin et propose désormais, en période estivale, un programme d'animation culturelle « La culture s'invite au marché »

• de développer les mobilités alternatives afin de participer à l'amélioration du **cadre de vie** des habitants comme en témoigne l'**aménagement d'une Voie verte** en bords de Loire.



PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne est un enjeu fort porté par la municipalité de Cosne. En effet, les élus souhaitent redonner une place aux citoyens dans la politique publique, créer des espaces de dialogue collectifs où sont partagées des informations et une culture commune des enjeux publics

Afin de rendre effective cette volonté, la municipalité a mis en place, dès 2021, un service dédié à la Participation Citoyenne afin de faire le lien entre les habitants et les projets de la Ville.

C'est en ce sens que « **Les rendez-vous avec vous** » ont permis de créer des temps d'échanges au travers de balades urbaines, réunions publiques ainsi que sur le marché.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La stratégie de revitalisation portée par la Ville intègre, dans son approche de revitalisation, les impératifs de transition écologique, d'adaptation au changement climatique et de lutte contre l'artificialisation.

En effet, la Ville porte une politique forte sur le recyclage du foncier existant.

- L'opération des **Balcons de Loire** a permis la réhabilitation d'un immeuble emblématique du cœur de ville en 8 logements et salle des pratiques culturelles afin de répondre aux enjeux de mixité des usages et de performance énergétique d'un bâtiment ancien.
- Le programme « **Objectif Zéro Logement Vacant** » a pour objectif de résorber la vacance en cœur de ville. Pour ce faire, la Ville propose

d'accompagner les propriétaires à remettre leurs biens sur le marché de la location ou de la vente. Cette démarche est également complétée par la mise en place de la **Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants**.

En outre la municipalité, avec l'appui de ses partenaires ACV, a mené des études permettant de :

- réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains contre les effets du changement climatique grâce à l'accompagnement **SGREEN** de la Banque des Territoire
- poser une réflexion sur les connexions et les déplacements doux grâce à un conventionnement avec l'**Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Est** dans la conduite d'une étude.

ÉTAPES ET CALENDRIER

Extension du périmètre Opération de Revitalisation de Territoire aux centralités de l'intercommunalité, à savoir les communes de Neuvy-sur-Loire, Donzy et Pouilly-sur-Loire

Restitution citoyenne de l'étude des architectes de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Est

Aménagements des abords du nouveau pôle de santé et réalisation d'une connexion depuis le centre-ville



Réalisation de l'étude S'GREEN : réalisation de fiches actions détaillées concourant à la végétalisation et à la désimperméabilisation du cœur de ville, tout en prenant en compte les initiatives déjà en cours, avec des informations sur la mise en œuvre, la palette végétale, des notions de coûts et des propositions de localisation

Réalisation de la tranche 2 de la voie verte sur les bords de Loire

Création d'une maison de santé sur le site des anciennes serres municipales

Crédits photos : ©Cosne-Cours-sur-Loire ©Energie Vagabonde





Coulanges
lès-Nevers

COULANGES-LÈS NEVERS

PROJET DE REVITALISATION ET AMBITIONS

Commune périurbaine de l'agglomération de Nevers, la Ville de Coulanges-lès-Nevers s'est développée selon un principe de ville-rue le long de la D 977 (avenue du 8 mai 1945), puis selon un principe d'urbanisme d'opportunité, essentiellement lotissement après lotissement, des années soixante à nos jours.

Du fait de son développement urbain sans réel plan guide, la Ville de Coulanges-lès-Nevers ne possède pas de véritable centralité affirmée et vécue. Elle se caractérise aujourd'hui par trois pôles majeurs mais sans cohérence urbaine : un pôle historique (église, mairie), un centre commercial au cœur de son tissu urbain (deuxième de l'agglomération) et un espace dédié aux loisirs sur le secteur des Saules (gymnase, salle de spectacle...).

Depuis fin 2019, la commune porte une étude globale de revitalisation urbaine, soutenue financièrement par le PETR Val de Loire Nivernais, le Département et la Région. En 2022, les élus ont validé une stratégie globale de revitalisation urbaine résolument inscrite dans la transition écologique et dénommée « Coulanges 2030, une ville pour tous ». Elle a pour objectif de répondre à trois enjeux :

- Structurer une nouvelle centralité paysagère et partagée sur le secteur

central des Saules (centre géographique du noyau urbain)

- Réinvestir l'entrée de ville (avenue du 8 mai 1945) en un lieu de vie
- Améliorer l'interconnexion entre les pôles urbains et les espaces habités et accompagner les mutations sociologiques

Le projet « Grand Saule, un cœur vert pour Coulanges », est la première et principale déclinaison de ce projet global, ceci sur un espace d'environ 12 hectares en cœur de ville. Il porte l'ambition de conférer à la ville une identité propre, lui permettant de sortir de la seule perception de cité dortoir, en créant une véritable place centrale qui lui fait défaut aujourd'hui, ceci en lieu et place d'un ancien terrain de sport délaissé et devenant, au fil des ans, une friche urbaine.

Pour développer ce projet de centralité, la ville s'appuie sur ses atouts naturels et paysagers (trame verte et bleue), ainsi que sur le tissu économique et associatif local pour répondre du mieux possible aux problématiques de maillage et de couture urbaine, de centralité, de mobilités, d'attractivité du territoire, de mixité fonctionnelle, d'écologie positive et de renforcement de la qualité de vie pour tous.



PARTICIPATION CITOYENNE

« L'on ne peut plus réaliser un projet urbain de grande ampleur sans associer les habitants », suivant ce précepte, la participation citoyenne a donc été continue tout le long de la définition du projet de revitalisation.

Ainsi, un questionnaire a été proposé à chaque foyer coulangeois dès la genèse du projet pour les interroger sur leurs attentes et ambitions pour Coulanges. 1 foyer sur 4 a répondu à ce questionnaire ce qui a permis d'emblée de donner une vigueur importante au projet. Des réunions publiques ont également permis des temps d'échange avec les habitants et associations locales.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Ville de Coulanges-lès-Nevers inscrit quotidiennement sa politique générale dans la droite ligne de la transition écologique (rénovation énergétique de ces bâtiments publics, végétalisation des espaces publics et du cimetière, transition alimentaire, développement des mobilités douces, commune zéro-phyto, ...).

La déclinaison opérationnelle du projet de revitalisation centre-bourg, à savoir le projet « Grand Saule – un cœur vert pour Coulanges ! », devra respecter la biodiversité du site et s'appuyer sur le cadre naturel et paysagé offert par la trame verte et bleue du ruisseau de la Pique et l'Espace des Saules. Il permettra également la mise en valeur de la zone maraîchère des Saules et permettre le développement du marché communal de producteurs locaux.

L'aménagement de ce secteur central de la ville devra être imaginé de façon à permettre la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts, avec un maximum d'entretien léger et laissant la nature s'exprimer au maximum entre les éléments sportifs ou de détente.

ÉTAPES ET CALENDRIER

2019 | Étude revitalisation centre-bourg

2023-2026 | Phase 1 - création de l'éco-base de loisirs des Saules

2026-2032 | Reconquête de l'entrée de ville – secteur historique

MI-2022-FIN 2024 | Réalisation de la place centrale des Saules (esplanade, halle bois...) et construction de commerces et services de proximité

2026-2032 | Phase 2 - création de l'éco-base de loisirs des Saules

Crédits photos : ©Coulanges-Lès-Nevers ©Les Mameurs





DONZY

PROJET DE REVITALISATION ET AMBITIONS

La Municipalité de Donzy s'est engagée dans une démarche de revitalisation de son centre bourg afin d'établir un diagnostic des forces et des faiblesses de la Commune dans le but d'entreprendre un certain nombre d'actions avec des stratégies adaptées dans chaque domaine :

- Habitat : améliorer les conditions de l'habitat (vacance et dégradation du bâti, préservation du patrimoine)
- Economie : préserver et renforcer la vitalité et la pluralité du tissu commercial (actions en faveur du maintien des commerces existants et de l'attractivité de nouveaux porteurs de projets)
- Tourisme : développer une réelle polarité touristique et de loisirs (créer de nouveaux lieux d'attrait touristique et lier les points d'attrait entre eux pour créer une véritable offre de loisirs)

L'objectif de cette étude était d'impulser une nouvelle dynamique et une interaction forte avec les habitants en les mettant au centre de l'expression de cette étude. Les résultats de la participation citoyenne ont été au-delà des attentes et ont permis de fixer une liste de projets correspondant pleinement aux besoins des habitants de la Commune, résidents et semi-résidents.



PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne a été le point fort et essentiel de l'étude de revitalisation. Les habitants ont été consultés en présentiel par le cabinet d'étude dans le Bocal à Idées Citoyennes (BIC) (local mis à disposition par la Municipalité).

Des réunions de présentation de l'étude et des animations avec ateliers et balades ont été organisées pour approfondir les réflexions des habitants.

Des publications régulières sur les réseaux de la Municipalité (application mobile, facebook, site internet et lettre municipale COM'ICI) ont permis aux résidents et semi-résidents d'interagir en temps réel sur l'avancement de cette expression citoyenne. Des questionnaires ont également été distribués dans les foyers pour recueillir l'avis de tous. Les commerçants, artisans et entreprises ont été consultés individuellement, en face à face.

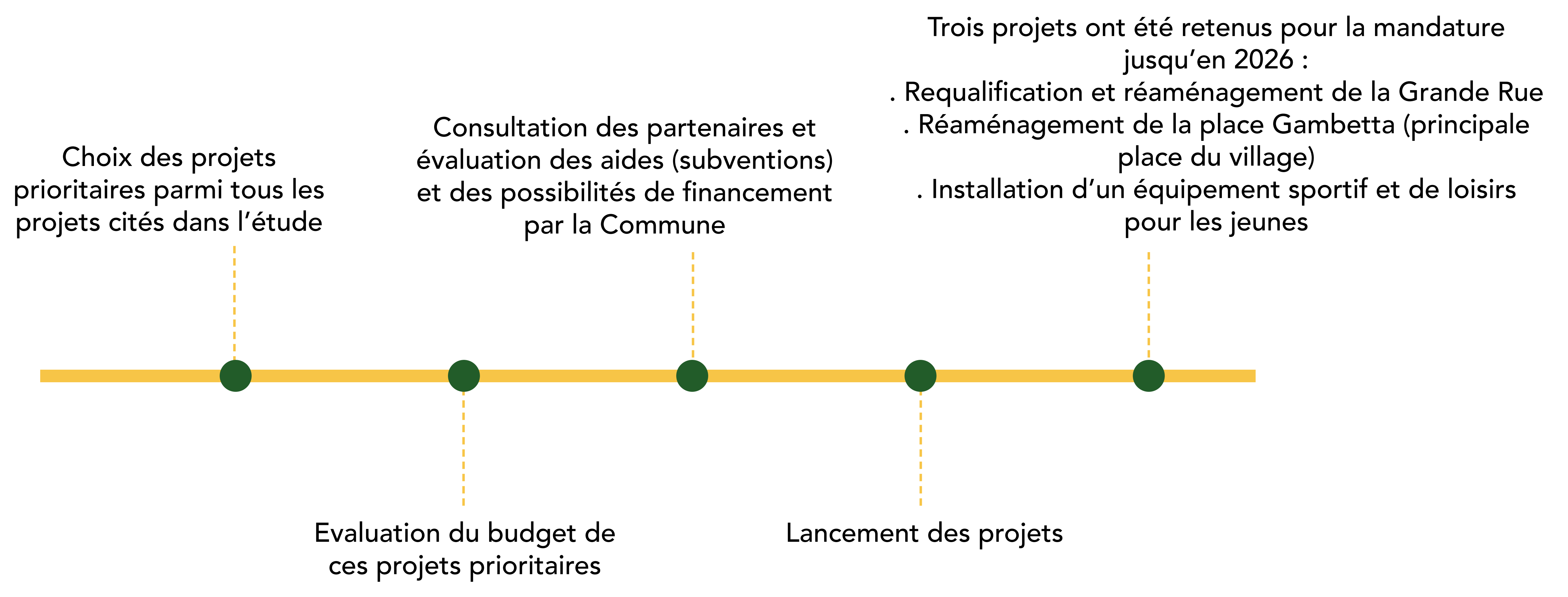


TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Toutes les pistes d'actions en faveur de l'habitat et de l'embellissement et de l'aménagement du cadre de vie ont été réfléchies avec un volet environnemental favorisant la transition écologique :

- réflexion sur les mobilités douces (cheminement de vélos et aménagements adéquats)
- végétalisation au cœur des projets d'aménagement urbains, de loisirs et touristiques (installation de plantes endémiques dans les rues (projet de L'Escapade dans le cadre de l'opération régionale Villages du Futur), plantation d'arbres (îlots de fraîcheur), entretien des espaces verts, etc .
- piétonnisation partielle d'une rue dans le cadre du réaménagement de celle-ci
- utilisation de la ressource naturelle en eau présente dans le village (pour arroser les plantations de la commune et créer des îlots de fraîcheur)
- mise en place d'un éco-pâturage (afin d'entretenir les espaces verts)

ÉTAPES ET CALENDRIER



Crédits photos : ©Donzy



FOURCHAMBAULT

PROJET DE REVITALISATION ET AMBITIONS

Le projet de revitalisation de Fourchambault est le prolongement de la réhabilitation des quartiers notamment en matière d'habitat que la collectivité porte depuis plusieurs décennies. Fort de ces expériences de vouloir redonner de la qualité de vie aux habitants par une intervention croisée sur l'**habitat et le cadre de vie**, la municipalité actuelle a donc souhaité poursuivre dans cette voie.

Suite à une étude pré-opérationnelle réalisée en concertation avec la population, la commune a pu identifier comme leviers majeurs, la **reconfiguration de ses espaces publics** dans le but de créer de véritables **lieux de convivialité** renforçant ainsi son **attractivité résidentielle et commerciale**.

Ce projet vise à la fois une réappropriation de l'espace public par les habitants et une facilitation des pratiques de modes de déplacements doux par le maillage de cheminements sécurisés mettant en réseau les différentes polarités de la commune.

A travers ces actions d'embellissement du cadre de vie respectant l'environnement, la commune souhaite remettre **la nature au cœur de la ville** et favoriser l'attrait touristique ainsi que la fréquentation des commerces.

La ville de Fourchambault mène également une politique volontariste afin de redynamiser son attractivité résidentielle dans ce quartier en luttant contre l'habitat indigne et en améliorant les performances énergétiques des habitations anciennes.

La revitalisation passe également par la mise en œuvre de **projets culturels**, la commune souhaite mettre en lumière son glorieux passé industriel et réfléchit à l'éventuelle extension de la mairie afin d'héberger un **centre culturel historique**. Cet espace sera composé d'une salle d'exposition, destinée à accueillir plusieurs types d'événements : expositions photo, peinture, sculpture, Vespa...

Au-delà de ce projet, une réflexion globale de requalification des espaces publics devant la mairie jusqu'aux abords de la maison du peuple est envisagée afin d'être en cohérence avec l'ensemble des aménagements du quartier de la Brasserie.



PARTICIPATION CITOYENNE

Un comité de pilotage a été créé afin de se donner un temps de travail et d'**échanges entre les élus, les habitants et les différents partenaires privés ou publics** pour définir collégialement une stratégie d'intervention à mettre en œuvre, en s'appuyant sur un diagnostic partagé comprenant les enjeux hiérarchisés et les principaux axes d'intervention à court, moyen et long terme.

Durant six mois, le **groupe d'usager** a donc participé activement aux différents **ateliers de travail** animés par le cabinet d'étude KR :

- Diagnostic en marchant
- Stratégies et orientations
- Pré-programme d'actions
- Séminaire de restitution

Cette stratégie d'intervention partagée a permis de valider un plan d'actions qui constitue le « cœur » de la réussite de la revitalisation du quartier de la Brasserie et plus généralement de Fourchambault.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le projet de revitalisation du centre-bourg intègre bien évidemment les notions de transition écologique et énergétique via différents volets :

- Réflexion sur la mobilité et la place de la voiture, notamment via des actions sur la **mobilité douce**, la création d'une zone de rencontre permettra d'accroître la sécurité des usagers vulnérables (piétons, cyclistes...) au détriment des automobilistes.
- Mise en place de **récupérateurs des eaux pluviales** sur les bâtiments publics afin de les réutiliser pour arroser les espaces verts ou nettoyer la voirie.
- Création de bassins d'orages enterrés, chaussées réservoirs et de stationnements perméables,
- **Plantation de végétaux** résistants aux changement climatique et peu consommateur d'eau,
- Réflexion sur les équipements publics (localisation, performance énergétique, diversification des usages pour un même bâtiment),
- Accompagnement à la **réhabilitation des logements** privés notamment du point de vue énergétique.

ÉTAPES ET CALENDRIER

JUILLET 2022 | Validation du projet d'aménagement du Quartier de la Brasserie

MARS 2023 | Lancement de l'appel d'offre (tranche ferme phase 1 et tranche optionnelle phase 2)

MARS 2024 | Début des travaux de la phase 2

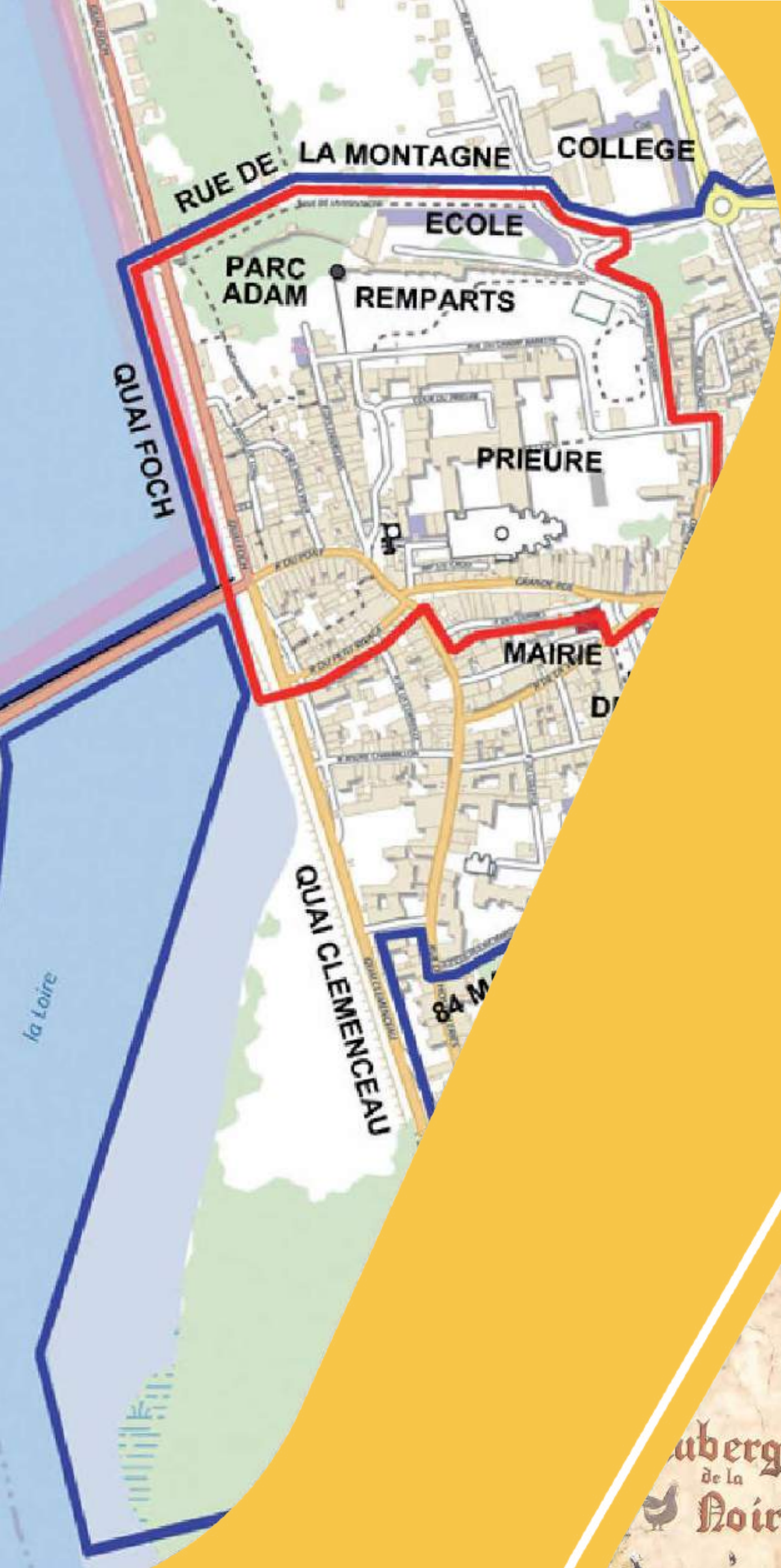
2024 à 2026 | Etude et réalisation du centre culturel dédié à l'histoire industrielle de la commune

DÉCEMBRE 2022 | Intégration de Fourchambault à l'ORT intercommunale de Nevers Agglomération

SEPTEMBRE 2023 | Début des travaux d'aménagement de la phase 1

2023 à 2024 | Etude et réalisation de la phase 3

Crédits photos : ©Fourchambault ©ICA- Ingénierie Conseil en Aménagement



LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

PROJET DE REVITALISATION ET AMBITIONS

La Ville est engagée depuis 2016 dans un projet de revitalisation et de redynamisation de son centre-bourg. Une étude transversale pré-opérationnelle d'aménagement a débouché en juillet 2018 sur l'élaboration d'un plan guide d'actions et d'aménagement. Cette étude pluridisciplinaire menée par un groupement de bureaux d'études (paysagiste, urbaniste, architecte, expert en développement commercial, expert en développement touristique, animateur) a permis d'avoir une approche complète : urbanisme, habitat, commerce, tourisme, espaces publics et déplacement, paysage et patrimoine, usages. Le plan guide d'actions et d'aménagement offre une vision de la ville à 20 ou 30 ans. 6 axes de travail et 80 actions à mener ont été identifiés.

- AXE 1 - Accueillir, informer, orienter
- AXE 2 - Rendre attractif le cœur de ville
- AXE 3 - Reconnecter la ville à la Loire et recomposer le quartier bas de Loire
- AXE 4 - Renouveler les formes du bâti
- AXE 5 - Structurer la dynamique commerciale
- AXE 6 - Construire la destination touristique

La Ville a abouti en 2018 à la phase opérationnelle du projet. Un travail de

priorisation des actions a conduit à l'identification des opérations à accomplir dans les années à venir. La mise en œuvre des actions permettra :

- D'améliorer les espaces publics afin de rendre le centre-ville plus attractif et accessible pour les Charitois, les habitants du territoire et les touristes : en aménageant les entrées de ville, en équilibrant et harmonisant le rapport automobilistes/piétons, en favorisant les rencontres, la détente, les loisirs et le vivre-ensemble.
- De rénover et renouveler l'habitat afin de lutter contre la vacance et l'insalubrité des logements en centre ville, d'améliorer la qualité de vie des Charitois et d'attirer de nouvelles populations.
- D'adapter les services et commerces aux besoins actuels des consommateurs (habitants et touristes) : en accompagnant les porteurs de projet, en facilitant les déplacements (véhicules, piétons et cyclistes) et le stationnement de proximité, en modernisant et actualisant la signalétique commerciale et touristique, en créant des outils numériques de communication et d'information, en améliorant la qualité d'accueil des visiteurs (hébergement, restauration, loisirs, activités, accueil cyclotouristes et camping-caristes, etc).



PARTICIPATION CITOYENNE

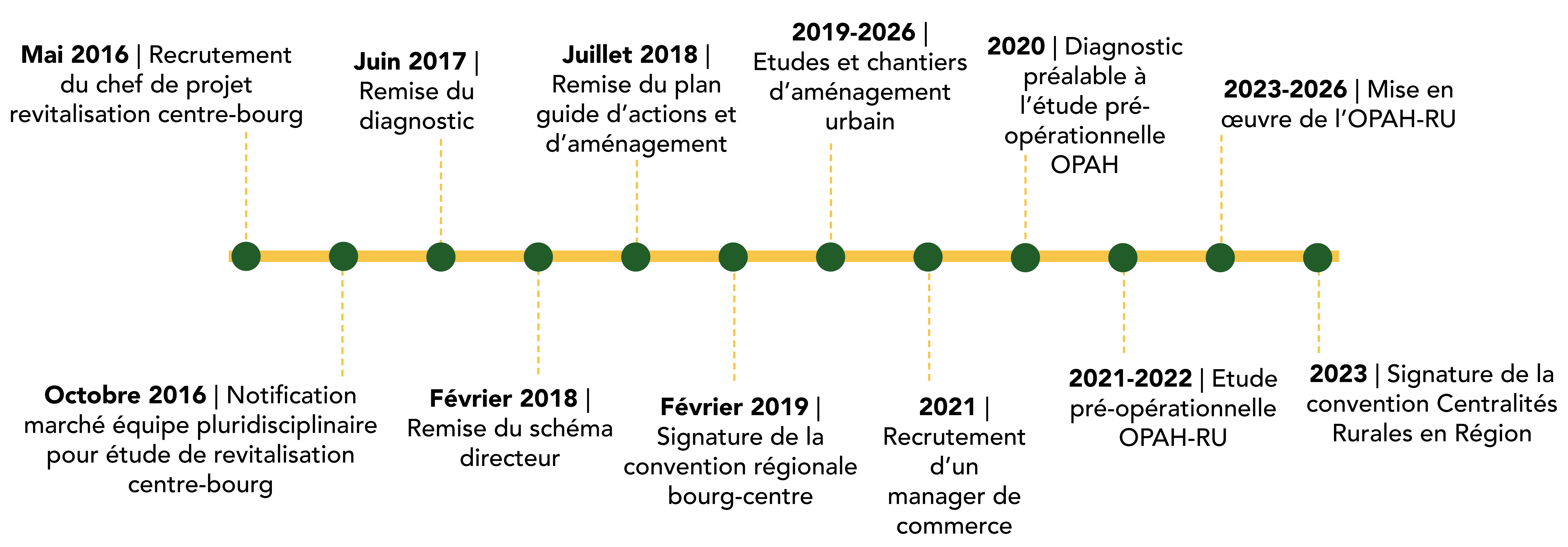
Un bureau d'étude spécialisé chargé de la concertation et de l'animation faisait partie de l'équipe pluridisciplinaire. Tout au long de l'étude, des temps d'échanges avec les habitants ont été organisés afin de recueillir leur perception de la ville, leur ressenti, leurs besoins et leurs avis. La parole a été donnée aux usagers. Le diagnostic a été établi avec les habitants, les touristes et les différents acteurs locaux. Par la suite, les projets ont été co-construits. Echanges avec les Charitois et les visiteurs lors d'événements : marché de Noël, marché hebdomadaire... Enquêtes et sondages Organisation d'ateliers thématiques en soirée Communication dans le magazine municipal, sur le site internet de la Ville, conception de plaquettes, mise en place d'une adresse électronique dédiée aux échanges avec la population



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le plan guide a été le point de départ des études pour la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Cette opération permettra la réhabilitation du bâti ancien et ainsi l'amélioration de la performance énergétique des logements. Les projets d'aménagement urbain prennent en compte le développement durable : gestion des eaux de pluie, désimperméabilisation des sols, plantation, emploi de matériaux durables et locaux, circuits courts, ... L'aménagement de zones 20 km/h et de zones 30 km/h avec des espaces confortables et sécurisés pour les piétons et les cyclistes favorise les circulations douces et limite ainsi les déplacements courts en voiture. La Ville envisage également de mettre en place une navette urbaine.

ÉTAPES ET CALENDRIER

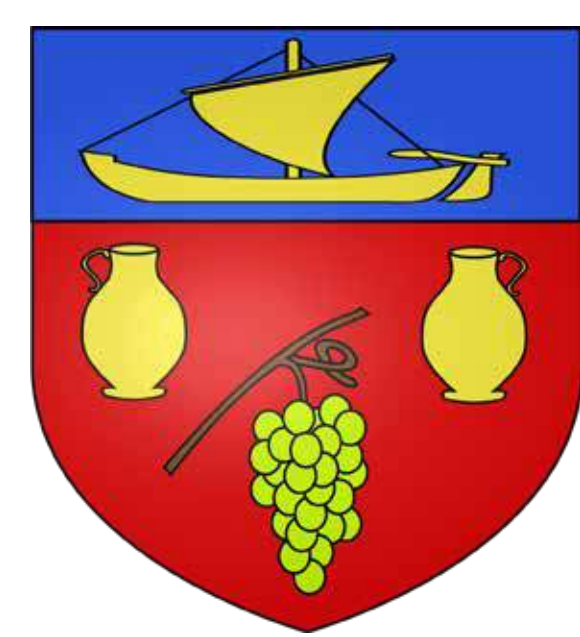


Credits photos : ©La Charité-sur-Loire

PROJET DE REVITALISATION DU CENTRE-VILLE

CADRE DE VIE
TOURISME
HABITAT
COMMERCES
CONCERTATION
TERRITOIRE
Patrimoine naturel
Patrimoine historique
Culture





NEUVY-SUR-LOIRE

PROJET DE REVITALISATION ET AMBITIONS

Le projet de revitalisation du centre-bourg de Neuvy-sur-Loire s'inscrit dans une démarche de pérennisation et de développement de l'activité commerciale et économique du centre-bourg. Idéalement positionnée au carrefour d'axes majeurs, la commune dispose d'un potentiel d'attractivité non négligeable. Néanmoins, celui-ci n'est actuellement pas suffisamment exploité. Si des services et commerces sont présents, certains signes témoignent d'un essoufflement : à titre d'exemple, les exposants sont de moins en moins nombreux au sein du marché hebdomadaire...

Pour maintenir l'activité existante et attirer de nouvelles entreprises, mais également pour améliorer le cadre de vie de ses habitants et en accueillir de nouveaux, la commune a lancé une étude visant à mieux cerner les problématiques et identifier les opportunités à saisir pour réenchanter la ville.

Cette étude a permis à la commune de se doter d'une stratégie

de revitalisation, traduite en un programme d'actions s'articulant autour de différentes thématiques : la valorisation de l'espace public, le renforcement et la modernisation du tissu commercial, le développement de voies de mobilités douces, la mise en lumière des activités de loisir et d'animation de la commune et, enfin, la requalification de l'entrée sud de la commune. Ce programme d'actions est un véritable fil rouge qui permettra à la commune de mener, projet par projet, sa revitalisation sur plusieurs années.

De plus, l'étude a fait émerger la nécessité de recruter une personne pour piloter la mise en œuvre des projets. C'est désormais chose faite, avec la création fin 2022 d'un poste de chargé de mission « revitalisation centre-bourg », mutualisé sur les communes de Neuvy-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire et Donzy. Ce poste est porté par la Communauté de commune Cœur de Loire.



PARTICIPATION CITOYENNE

L'engagement d'une réflexion sur le centre-bourg est l'occasion d'une rencontre et d'échanges entre tous les acteurs de la commune (habitants, commerçants, usagers, élus, visiteurs...). Plusieurs opérations ont été menées au cours de l'année 2021 pour recueillir les besoins et partager des idées :

- Le 26 mai, une réunion publique et des ateliers ont permis d'échanger sur trois thèmes : « Vivre et consommer à Neuvy », « Parlez-nous de Neuvy » et « Se déplacer à Neuvy » ;
- Le lendemain, un stand sur le marché a permis de poursuivre la collecte d'idées ;
- Le 9 septembre, un après-midi festif autour du « futur de Neuvy ».



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique qui accompagne les projets de revitalisation de Neuvy-sur-Loire s'illustre dans :

- La création et la prolongation de liaisons douces : entre le hameau des pelus et le centre-bourg, entre le quai de Loire et le centre-bourg ;
- L'amélioration de l'offre de transports en commun ;
- La création de voies partagées, donnant priorité au piéton ;
- Le réinvestissement du patrimoine bâti et paysager ;
- La végétalisation du centre-bourg et la requalification d'espaces à l'entrée sud (végétalisation, aire de pique-nique et de jeux, connexions aux circuits de randonnée...)

ÉTAPES ET CALENDRIER

DÉCEMBRE 2021 | rendu de l'étude

2022 | analyse, priorisation et planification des fiches-actions pour les prochaines années

FIN 2022 | création du poste de chargé de mission « Revitalisation centre-bourg »

MARS 2022 | atelier d'aménagement avec des architectes et paysagistes

2022 | lancement de certains projets, notamment autour des cheminements et mobilités

2023 ET ANNÉES SUIVANTES | poursuite des aménagements

Crédits photos : ©Neuvy-sur-Loire ©Pierre Bastien





NEVERS

PROJET DE REVITALISATION ET AMBITIONS



Depuis 2014, la ville de Nevers, en partenariat avec son agglomération, porte un projet global de reconquête et de revitalisation de son centre ville, labélisé en 2018, au titre programme national Action Cœur de Ville (ACV). Ce projet est articulé avec le Programme de Renouveau Urbain du Banlay (PRU) reconnu d'intérêt régional au titre de l'ANRU. Ainsi, Nevers a commencé sa mutation vers une ville plus durable et intelligente. Des espaces publics ont été rénovés (Place Mossé, Rue Saint Martin, Parc Rosa Bonheur...), de grands équipements ont été réhabilités et transférés à l'intercommunalité (Café Charbon, Maison de la culture, piscine), une OPAH-RU est mise en œuvre, le patrimoine a été rénové (façades de l'hôtel de ville...), un nouveau quartier gagné sur une friche militaire accueille désormais des espaces économiques reconnus, dédiés au digital, à l'innovation et à l'enseignement supérieur.

La rue François Mitterrand, axe piéton majeur de rayonnement départemental présente un taux de vacance commerciale important, aucun aménagement n'a été réalisé depuis les années 80. La requalification de la rue et ses places et rues annexes sont désormais l'enjeu principal de renouvellement urbain de la ville. Il s'agit donc de réaliser un aménagement durable des espaces publics, redynamiser l'activité commerciale, renforcer l'attractivité de la zone piétonne et laisser une large place à la végétalisation.



PARTICIPATION CITOYENNE

Focus sur le projet de requalification de la Rue François Mitterrand :

Des ateliers de consultation grand public ont été organisés en novembre 2021, en parallèle des études de programmation. Près de 240 usagers (passants et habitants) ont ainsi pu partager leur diagnostic et exprimer leurs envies pour le devenir de la zone commerçante François Mitterrand.

Depuis l'été 2022, un panel de 40 citoyens a été créé via un appel à candidature, puis réparti en trois collèges : « potentiel client », « riverains », et « usagers travaillant dans le secteur ».

Un panel de 15 commerçants, est également associé au projet. Au travers des différents ateliers et rencontres organisés par les services de la Ville, le panel citoyen et commerçant vient enrichir la stratégie commerciale de la zone pour les années à venir et le travail de la maîtrise d'œuvre sur la création des futurs espaces publics.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Focus sur le projet de requalification de la Rue François Mitterrand :

- Aménager une zone commerçante adaptée au changement climatique : (déminalisation, végétalisation, création d'îlots de fraîcheur pour les périodes de canicule, choix des couleurs et des matériaux des revêtements de sols extérieurs limitant les effets de surchauffe...)

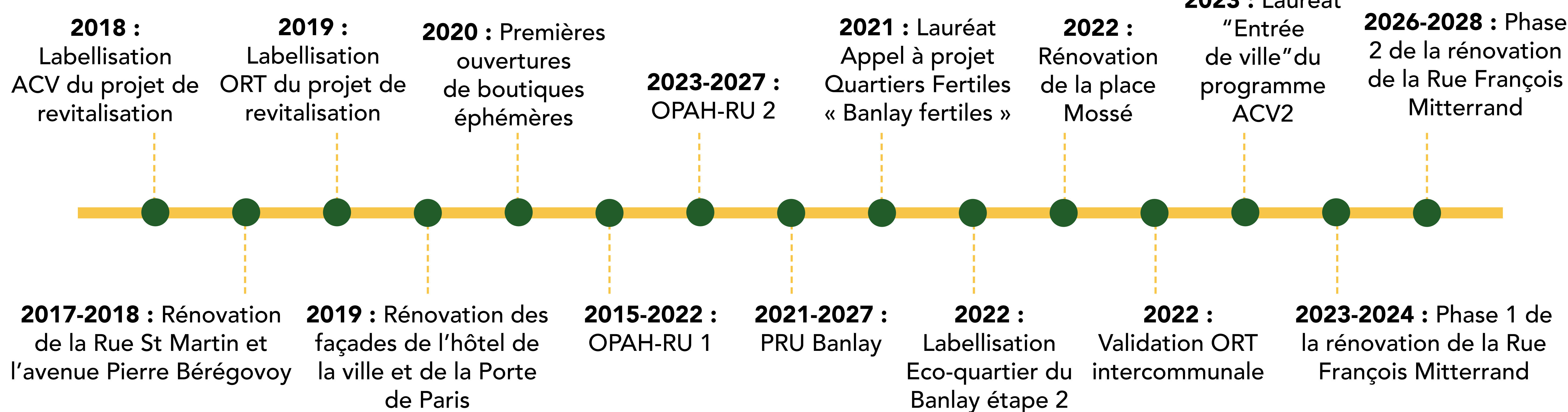
- Assurer une gestion alternative des eaux pluviales (infiltration des eaux de pluie)

- Créer des continuités végétales, support de biodiversité

- Privilégier les espèces indigènes en visant des filières contrôlées du type de celle de la marque «végétal local»

- Favoriser les plantations participatives, support de pédagogie aux enjeux de biodiversité et de nature en ville, mais aussi d'appropriation de l'espace public

ÉTAPES ET CALENDRIER



Crédits photos : ©Nevers





POUILLY-SUR-LOIRE

PROJET DE REVITALISATION ET AMBITIONS

Pouilly-sur-Loire, pôle de centralité, présentait des signes de fragilité (perte de population, érosion de l'activité commerciale, difficultés de stationnement et de circulation, environnement peu attractif, logements dégradés). La commune s'est donnée les moyens de concrétiser un projet de revitalisation pour ambitionner de redevenir une ville dynamique, respectueuse de l'environnement, une ville donnant l'envie de venir y vivre, y travailler, y consommer.

Pouilly a engagé, grâce à l'accompagnement du Pays Val de Loire Nivernais, de la Communauté de communes Cœur de Loire, du Département, de la Région et de l'Etat, une démarche de fond à savoir une étude de revitalisation pour mieux comprendre les problématiques et y répondre très finement, en regroupant les élus, les acteurs locaux, la population et les partenaires. Cette étude transversale a été confiée au cabinet Filigrane Programmation et a duré un an. Un plan-guide a été élaboré en regroupant une somme d'actions ciblées pour répondre aux enjeux de redynamisation tant sur le plan du commerce, que de la circulation, du stationnement, des espaces publics, des services et de l'habitat. L'habitat sera traité plus finement avec l'intégration de la ville dans l'ORT de Cosne-sur-Loire. La restitution de cette étude a fait l'objet d'une exposition de panneaux explicatifs et illustrés, installés dans une vitrine de boutique vacante appartenant à la commune.

Pouilly a choisi de déléguer la maîtrise d'ouvrage à Nièvre Aménagement qui a sélectionné ses maîtres d'œuvre à savoir Safège et Rocher Rouge. Ces deux bureaux d'étude ont présenté aux élus l'esquisse définitive du projet de requalification de la rue Waldeck Rousseau et des deux parkings du centre-ville, s'agissant de la première phase du projet global de revitalisation. Cette esquisse s'est inspirée du plan-guide et de sa philosophie pour réaliser les plans techniques. Le permis d'aménager a été validé. Après dépôt du DCE, les entreprises ont été choisies et les premiers travaux vont commencer début juin 2023.



PARTICIPATION CITOYENNE

La démarche de concertation des habitants s'est inscrite de suite dans le projet de revitalisation de centre-bourg, c'est-à-dire dès le début de la phase de diagnostic. La déambulation dans la ville a permis au cabinet de recueillir la parole d'habitants mais c'est surtout au travers de questionnaires et d'ateliers participatifs que la démocratie participative s'est déployée.

Les premiers ateliers ont été destinés aux commerçants et aux acteurs du territoire. Enfin, la mobilisation des habitants a été programmée sur 3 temps distincts, à la salle des fêtes. Ils ont permis aux habitants d'exprimer leurs idées, leurs besoins, dans les domaines de l'urbanisme, des équipements, des services, éclairant ainsi le travail technique du cabinet et celui des élus. Ils ont également

convergé vers des propositions collectives. Parmi les constats, citons le manque de lisibilité des espaces, les problèmes de stationnement, de circulation, de non mise en valeur du bâti, l'absence de certains services. Parmi les propositions, citons la réalisation d'une micro-crèche, la mise en place d'îlots de fraîcheur, de mobilier urbain pour l'accueil des cyclistes....

La première soirée de concertation a eu lieu le 27 juillet 2020.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'ambition de la transition écologique est le marqueur fort de ce projet de revitalisation, projet inscrit par ailleurs dans le CRTE. La démarche d'amélioration de la qualité environnementale des équipements publics, des bâtiments, du cadre de vie a été le fondement de la réflexion, de la conception à la réalisation du projet.

Aménagement des deux parkings du centre-ville :

Préservation des plantations existantes dont les actions d'ombrage et de rafraîchissement sont déjà bénéfiques
Plantation d'essences résistantes aux fortes chaleurs et nécessitant moins d'arrosage
Désimperméabilisation des sols avec des revêtements adaptés

Projet cyclabilité (retenu par la Région) :

- Liaison douce à destination des

cyclistes, touristes et habitants, en cohérence avec le schéma départemental, mise en place d'une chaussée à voie centrale banalisée (de la Loire à vélo à la ville)

- Sécurisation des parcours mobilité douce avec signalétique adaptée
- Installation d'équipements en centre-ville pour l'accueil des cyclistes (abris sécurisés, bornes de recharge)

Rue Waldeck Rousseau

- Requalification totale de la rue avec mise en place d'îlots de fraîcheur, captation du pluvial par un caniveau central
- Rénovation énergétique des logements existants dans le cadre de l'ORT

Bâtiments communaux

- Action sur ces bâtiments autorisant un gain énergétique substantiel (appel à projet du SIEEEN)

ÉTAPES ET CALENDRIER

2019 | Étude revitalisation centre-bourg

DÉCEMBRE 2022 | Rue Waldeck Rousseau et les parkings : dépôt du permis d'aménager

JUIN 2023 | Rue Waldeck Rousseau et les parkings : début des travaux

JUILLET 2022 | Rue Waldeck Rousseau et les parkings : avant-projet définitif

SEPT/OCT 2022 | Mobilité douce : étude de mise en œuvre d'une chaussée à voie centrale banalisée

Credits photos : ©Pouilly-sur-Loire





SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER

PROJET DE REVITALISATION ET AMBITIONS

Saint-Pierre-le-Moûtier est la première commune du territoire qui s'est engagée dès 2014 dans une démarche de revitalisation de son Centre-Bourg. Avec l'appui technique du Pays et le soutien financier de l'Etat, de la Région Bourgogne Franche Comté, du Conseil Départemental de la Nièvre, la Municipalité a défini et mis en œuvre un projet de réaménagement programmé ambitieux s'inscrivant dans une démarche globale. Cette action prend racine dans les constats établis par le diagnostic global de la Commune. Saint-Pierre-le-Moûtier bénéficie de réels atouts : situation géographique privilégiée, prise en charge des enfants de la naissance à la sortie du collège, offre médicale bien implantée, offre commerciale répondant aux besoins essentiels de la population, tissu associatif dense. Parallèlement elle doit faire face à des difficultés : maintenir la population locale, renforcer l'attractivité du territoire, améliorer le cadre de vie, maintenir, moderniser, dynamiser et développer l'offre commerciale, artisanale et de services. Ces éléments clairement identifiés ont permis de nourrir la réflexion indispensable pour construire un projet de revitalisation globale efficient. Les élus ont déterminé les orientations futures, imaginé différents scénarios et définissent les objectifs à court, moyen et long terme. Il faut une gestion rigoureuse et beaucoup de volontarisme pour mener à bien ce projet. Pour offrir à la population un village avec des modes de circulations partagées, des espaces publics, des lieux de vie harmonieux, de nouveaux équipements publics pour tous. Revitaliser Saint-Pierre-le-Moûtier pour offrir une qualité de vie améliorée et assumer sa fonction de centralité de bassin de vie.



PARTICIPATION CITOYENNE

Le Conseil Municipal de Saint-Pierre-le-Moûtier est convaincu que la participation citoyenne favorise l'expression individuelle et collective. Elle permet à chaque habitant de nourrir la décision publique en étant acteur de l'intérêt général. Pour que chacun puisse prendre la parole et participer à la construction et à l'enrichissement du projet de revitalisation, l'équipe Municipale a choisi une multiplicité d'actions. La population est régulièrement informée par le biais de différents médias : feuille d'information distribuée, site internet modernisé, page Facebook créée, écran d'affichage légal et panneaux informatifs interactifs installés. Les plans des aménagements projetés et leur réalisation sont affichés dans la ville, des réunions publiques sont programmées plusieurs fois par an. La population est amenée à se prononcer directement grâce à des questionnaires thématiques. Des volontaires sont invités aux réunions, groupes de travail et comités de pilotage. Les plus jeunes sont associés dans le cadre du Conseil Municipal des Jeunes, des réalisations leurs sont confiées avec un budget dédié.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique est au cœur de la revitalisation de Saint-Pierre-le-Moûtier. Si elle s'impose aujourd'hui, elle a été au cœur des préoccupations de l'équipe municipale. Dans l'ensemble de nos réalisations petites ou grandes : perméabilisation et végétalisation des sols, limitation de l'étalement urbain, labélisation EcoQuartier, rénovation des bâtiments pour plus de sobriété énergétique, filières courtes et matériaux biosourcés, protection des ressources et biodiversité préservée, réintroduction de la nature en ville, gestion différenciée des espaces verts, étoffer l'offre culturelle et commerciale pour réduire les déplacements inter urbains.

Chaque réalisation est pensée pour répondre aux objectifs du développement durable, en accord avec les services de l'Etat, et de la Région Bourgogne Franche Comté.

ÉTAPES ET CALENDRIER

2014 | Réflexion et construction d'un projet global et transversal

2017-2026 | Création de cellules commerciales pour développer l'offre

2018-2026 | Rénovation énergétique des bâtiments communaux

2020-2026 | Protection et valorisation du patrimoine – portails occidental et septentrional de l'église, trésors johanniques - petit patrimoine rural non protégé

2015-2026 | Requalification des espaces publics

2017-2026 | Développement de l'offre touristique - air de camping-car – circuit touristique piétonnier

2019-2023 | Création du nouveau quartier Des Prés Manoirs en cours de labélisation Ecoquartier

2023-2026 | développement de l'offre culturelle- création du Quartier de la Culture

Crédits photos : ©Saint-Pierre-Le-Moûtier



PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS

PROJET DE REVITALISATION ET AMBITIONS

Depuis maintenant une dizaine d'années, les territoires ruraux font l'objet d'une nouvelle attention par les pouvoirs publics. L'enjeu : enrayer le déclin démographique et relancer leur attractivité. La création de différents dispositifs de soutien à la mise œuvre de démarches de revitalisation, portés par l'État (Action Cœur de Ville, Petites villes de demain), la Région Bourgogne Franche-Comté (Villages du futur, appels à projets divers) ont favorisé l'émergence et le développement d'une dynamique au sein des collectivités de la Nièvre. En parallèle, le Pays Val de Loire Nivernais a, dès 2018, orienté son projet de territoire pour accélérer cette dynamique, en cherchant à renforcer les bourgs dans leurs fonctions de centralités. Entre 2018 et 2021, le Pays a ainsi offert aux communes intéressées la possibilité de se doter d'une étude de revitalisation, financée intégralement grâce à des fonds européens et départementaux. Plus globalement, il accompagne les collectivités à mener à bien leurs démarches et à réaliser leurs projets, notamment en assurant le lien avec certains financeurs.

Depuis 2015, plus d'une vingtaine de petites villes et villages du Pays Val de Loire Nivernais se sont ainsi lancés dans l'aventure. De très nombreuses actions, de diverses natures, ont été engagées, la plupart du temps en concertation avec les habitants : opérations d'aménagement des espaces publics, rénovation de l'habitat insalubre, requalification de locaux vacants et installation de commerces, organisation d'opérations citoyennes, d'événements culturels, développement des circuits courts, mise en place de nouveaux services aux habitants...

En 2023, un livre blanc, réalisé par le Pays en lien avec des acteurs de terrain, est publié : cet ouvrage, capitalisant sur les expériences du territoire, est un guide destiné à toutes les collectivités porteuses de projets de revitalisation.



PARTICIPATION CITOYENNE

Le Pays Val de Loire Nivernais encourage les communes à concevoir leurs projets de revitalisation en concertation avec les habitants, et plus largement, tous les usagers de la collectivités (commerçants, usagers des services venant des villages alentours, visiteurs...).

Le Pays accompagne les communes en matière d'animation d'ateliers ou de communication à destination de ces publics. Plus le projet répondra aux aspirations des personnes, plus ces dernières se l'approprient.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le projet de territoire du Pays Val de Loire Nivernais a pour ambition d'accélérer la transition écologique. La transition écologique conduit à repenser les modèles d'aménagement et de développement local. Le Pays accompagne les collectivités dans la réalisation de projets ambitieux en la matière. Chercher à redynamiser les centres-bourgs est une opportunité de réinventer l'aménagement urbain en privilégiant des solutions sobres (préférer la requalification de bâtiments en centre-ville plutôt que de construire et d'artificialiser, rénover de manière efficace et faire le choix de matériaux biosourcés pour diminuer la consommation d'énergies...) et qui préservent les ressources et favorisent la biodiversité (désimperméabilisation des sols, amélioration de la gestion des eaux, végétalisation des espaces publics...).

Par ailleurs, le paysage et l'écosystème ligériens constituent un véritable atout pour l'attractivité du territoire. Leur mise en valeur est un autre axe du projet porté par le Pays.

ÉTAPES ET CALENDRIER

2014 | La Charité-sur-Loire et Decize sélectionnées à l'Appel à Projet régional (enveloppe de 750 000€ chacune)

2018 | Séminaire de lancement de sa démarche revitalisation et le Pays inscrit la revitalisation des centres-bourgs comme axe stratégique de son projet de territoire.

2021 | Lancement d'un deuxième Appel à Candidatures « Etude revitalisation centre-bourg » (3 communes lauréates)

2015-2016 | Début de la démarche de revitalisation sur St Pierre-Le-Moûtier

2019 | Lancement d'un Appel à Candidatures « Etude revitalisation centre-bourg » (8 communes lauréates)

2023 | Poursuite de l'accompagnement. Publication du livre blanc sur les démarches de revitalisation centre-bourg en Pays Val de Loire Nivernais

Crédits photos : ©Pays Val de Loire Nivernais (Decize, Magny-Cours, Saint-Léger-des-Vignes, Pougues-les-Eaux)

